



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



Appel à communications

## Réseaux

Cinquième journée des jeunes chercheurs du CRULH

Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy

Lundi 16 mai 2022

Du latin *retiolum*, petit filet, diminutif de *rete*, filet, le terme « réseau » désigne un entrelacement de fils et de lignes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, son acception reste encore largement attachée à cette idée de filet, ainsi qu'aux domaines du textile et de la science. Seuls les dixième et onzième définitions du Littré élargissent la notion aux thématiques de l'industrie – avec le réseau de chemins de fer – et de la géographie<sup>1</sup>. Dans les sciences sociales, le réseau connaît un dynamisme dans les années 1950 et 1960, sous l'impulsion du travail de John Barnes, sociologue décrivant les réseaux de coopération entre les individus de la communauté norvégienne de Bremnes<sup>2</sup>, ou de Stanley Milgram, psychosociologue se penchant sur les relations pouvant lier deux individus aléatoires<sup>3</sup>. Bien que l'historien semble s'intéresser plus tardivement à ces questions, le terme apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable de nombreux sujets historiques, qu'il s'agisse d'histoire politique, sociale, économique, religieuse ou culturelle, et ce dans l'ensemble des disciplines représentées par le CRULH que sont l'histoire, l'histoire de l'art, la musicologie et l'archéologie. Les sociétés de toutes les époques de l'Histoire paraissent fonctionner en réseau : c'est le cas des sociétés antiques – l'Homme est un animal politique mais surtout sociable, donc lié à d'autres, chez Aristote<sup>4</sup> –, médiévales – la vie des Hommes de *La Société féodale* de Marc Bloch se structure autour de leurs parents et de leurs alliances<sup>5</sup> – ou encore modernes où les liens de clientélisme ont un poids important dans les jeux de pouvoirs<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Émile Littré, « Réseau », in *Dictionnaire de la langue française*, texte intégral en ligne. Disponible sur : <https://www.littre.org/definition/r%C3%A9seau>.

<sup>2</sup> John Arundel Barnes, « Class and Committies in a Norwegian Island Parish », *Human relations*, 1954, p. 39-58.

<sup>3</sup> Stanley Milgram, « The Small-World Problem », *Psychology Today*, vol. 22, 1967, n°1 p. 61-67.

<sup>4</sup> Aristote, *Politique*, Livre I, chapitre 2, 1253a.

<sup>5</sup> Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, 1939-1940, 2 tomes.

<sup>6</sup> Sharon Kettering, *Patrons, brokers, and clients in seventeenth-century France*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1986.

Ainsi, la notion a progressivement acquis, dans le cadre de la massification de son utilisation dans les sciences sociales des années 1960, une dimension humaine et sociale en s'intéressant à la question des réseaux d'individus en tant qu'acteurs sociaux. Cet aspect a pris de plus en plus de poids, au point que l'usage métaphorique du terme de « réseau » semble avoir supplanté sa signification première<sup>7</sup>. D'aucuns attribuent la popularisation de la notion à la multiplication des réseaux de télécommunication<sup>8</sup> mais nous pourrions aussi la relier à l'apparition de nouveaux outils de travail pour l'historien permettant de systématiser l'information et de travailler sur de plus grandes quantités d'informations, qu'il est alors possible de représenter de différentes manières<sup>9</sup>.

Dès lors, les « réseaux » tendent davantage à renvoyer à ceux « de famille, d'alliance, de parenté, de proximité, de voisinage, entourage, espace de connivence, chaînes de connaissances, réseaux de fidélités, d'amitié, de clientèle, de sociabilité, de pouvoirs, de crédits, d'origine, réseaux marchands, intellectuels, professionnels, épistolaires, diplomatiques, religieux, maçonniques, migratoires, clandestins, latents »<sup>10</sup> qu'à ceux « de transport, qu'il s'agisse de routes, de chemins de fer, d'aqueducs ou d'égouts, de gaz, d'électricité, de la poste, ou d'autres réseaux physiques permettant la circulation d'objets matériels d'un endroit à l'autre<sup>11</sup>. » Mais en s'attardant sur cette deuxième catégorie, nous pouvons observer que la notion de réseau se lie à celle de circulation, et peut dépasser le carcan des frontières politiques étatiques. L'historien a alors la possibilité d'insister sur la création de réseaux religieux, économiques ou culturels transfrontaliers, continentaux voire mondiaux. Ainsi, dans le cadre de cette cinquième journée des jeunes chercheurs du CRULH, nous espérons dépasser une lecture purement métaphorique des réseaux – sans néanmoins la négliger ou l'écarter – à travers des communications s'intéressant à l'intégralité des aspects de la notion.

Il s'agira donc de se pencher sur la question des réseaux en tant qu'ensembles d'individus ou groupes d'individus, d'institutions privées (entreprises, associations) ou publiques (institutions intra-, inter- ou supraétatiques), organisées de manière horizontale ou hiérarchique et agissant communément pour atteindre un ou plusieurs objectifs, communs ou différents ; mais il conviendra également de s'interroger sur les réseaux en tant qu'ensembles de pôles ou synapses (gares, aéroports, stations, bureaux) où convergent des flux grâce à des canaux (les câbles, chemins, voies ferrées, fluviales ou aériennes). Dans les deux cas, il serait intéressant de ne pas uniquement s'attarder sur la dimension horizontale des réseaux – quels sont les pôles qui sont reliés – mais aussi sur la logique verticale – quels sont les pôles principaux et secondaires. Le réseau devra alors autant être envisagé comme une ressource que comme une contrainte : s'il permet à des personnes de s'élever socialement, culturellement, politiquement,

---

<sup>7</sup> Jean-Pierre Dedieu, Zacarías Moutoukias, « Introduction. Approche de la théorie des réseaux sociaux », in Juan Luis Castellano, Jean-Pierre Dedieu (dir.), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 7-30.

<sup>8</sup> Vincent Lemieux, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 3.

<sup>9</sup> On trouvera par exemple des graphiques, tableaux et schémas dans John F. Padgett et Christopher K. Answell, « Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434 », *American Journal of Sociology*, vol. 98, mai 1993, n°6, p. 1259-1319.

<sup>10</sup> Jean Boutier, « Sources, objets, outils. Quelques remarques pour éviter de conclure », in Pierre-Yves Beaurepaire, Dominique Taurisson (éd.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier, 2003, p. 535-544, ici p. 539.

<sup>11</sup> Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 3.

à des entreprises de réaliser davantage de bénéfiques, à des lieux de sortir d'effets-tunnels et de s'intégrer à de nouveaux circuits, il crée parfois une dépendance pour les éléments inclus dans le réseau qui, en tant que système, implique que toute chose affectant l'une des composantes entraîne des conséquences sur les autres. De plus, il ne faut pas omettre d'évoquer la question des personnes, organismes ou lieux, exclus des réseaux et des conséquences pour eux du renforcement de ces réseaux desquels ils ne font pas partie, en proposant éventuellement une ouverture contrefactuelle visant à se demander ce qu'il serait advenu s'ils avaient pu s'intégrer à ces réseaux. Enfin, dans la mesure où une multitude de réseaux peuvent coexister et s'organiser suivant des logiques différentes, il serait à propos de nuancer ces idées d'inclusion et d'exclusion, qui ne peuvent pas être totales car elles ne s'appliquent qu'à un réseau donné<sup>12</sup>. En somme, l'objectif est de « ne pas simplement chercher si un réseau existe ou s'il a remplacé l'institution ou la classe, mais prendre au sérieux la notion, étudier la configuration produite par divers types de liens, son évolution, ses effets : cette volonté conduit un nombre croissant d'historiens à s'intéresser à l'outil appelé "analyse de réseaux" »<sup>13</sup>.

En effet, des discussions autour de la question méthodologique de l'analyse de réseaux seront les bienvenues, cette dernière possédant des avantages mais aussi des limites épistémologiques : si elle permet de rendre intelligibles des quantités considérables de données complexes ou intraitables sans ses outils, elle peut parfois pécher par son côté arbitraire, sa modélisation étant encore davantage soumise aux choix du chercheur et du logiciel que d'autres représentations, notamment cartographiques<sup>14</sup>. De la même manière, en permettant d'analyser le fonctionnement des différentes sociétés historiques, il a pu arriver que l'analyse des réseaux coure « le risque de se transformer en catégorie réifiée » tandis que « son usage abusif a laissé s'installer une tendance néfaste à une interprétation purement matérialiste et mécaniste de l'exercice du pouvoir et des ambitions de ses acteurs, au détriment de motivations sociales relevant plus de la culture et de la religion<sup>15</sup>. » Ces limites doivent donc davantage être perçues comme des mises en garde et des pistes de réflexion plutôt que comme des critiques sans concession envers les études quantitatives. Elles cherchent surtout à insister sur la diversité des approches possibles pour étudier un réseau, de l'étude prosopographique quantitative à celle de la micro-histoire.

Pour éviter toute réification du réseau, il nous semble important de souligner l'intérêt de ne pas conclure que « tout est réseau », mais de redonner une place aux éléments du réseau pris individuellement, en rappelant qu'ils restent des acteurs à part entière de l'ensemble et peuvent donc influencer son fonctionnement. Celui de la société est donc permis d'une part grâce aux actions individuelles et collectives et d'autre part grâce aux interactions et liens entretenus par ces acteurs sociaux<sup>16</sup>. Les réseaux apparaissent donc comme une « boîte à outils », utile à

---

<sup>12</sup> Claude Gauvard, « Introduction. Conférence introductive, 140<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, "Réseaux et société" (Reims, 27 avril – 2 mai 2015) », in Claude Gauvard (dir.), *Appartenances et pratiques des réseaux. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, Paris, Éditions du CTHS, p. 5-14, ici p. 8.

<sup>13</sup> Claire Lemerrier, « Analyse de réseaux et Histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 52, 2005, n°2, p. 88-112, ici p. 89.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>15</sup> Guy Saupin, « Le pouvoir municipal en France à l'époque moderne. Bilan historiographique des vingt dernières années », in Philippe Hamon, Catherine Laurent (dir.), *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen Âge à 1789*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 15-54, ici p. 17.

<sup>16</sup> Claude Gauvard, art. cit. p. 7.

employer quand le comportement de plusieurs individus prévaut sur celui d'un seul et constitue la norme sociale, mais limitée dans sa difficulté à prendre en compte le « fil diachronique du raisonnement historique (dans la mesure où le réseau est une coupe dans la continuité historique)<sup>17</sup>. »

Si ce rapide panorama et ces quelques pistes de réflexion ont suscité un intérêt chez vous, vous pouvez proposer une communication pour la cinquième journée des jeunes chercheurs du CRULH. La parole sera donnée aux doctorants ainsi qu'aux étudiants de Master recherche de première et seconde année. Ce sera l'occasion pour vous de participer à une manifestation scientifique – peut-être la première – dans un cadre bienveillant afin de valoriser votre travail, et commencer ou continuer à construire votre propre réseau.

### **Pour répondre à l'appel à communications**

- Doctorants et étudiants de Master 2 recherche : la présentation se fera sous forme d'exposés oraux de 25 minutes pour les doctorants et de 15 minutes pour les Master 2, suivis de 5 minutes de question dans les deux cas. Pour participer, nous vous invitons à nous faire parvenir une proposition de communication n'excédant pas 3 000 signes, accompagnée d'un CV universitaire par mail à l'adresse suivante : [journeecrulh@gmail.com](mailto:journeecrulh@gmail.com).
- Étudiants de Master 1 recherche : un atelier sera organisé en fin de journée sous la forme de courts exposés de 5 minutes où les étudiants pourront proposer un résumé de leur sujet de recherche puis échanger avec l'auditoire. Nous vous enjoignons à envoyer votre candidature avec un résumé de votre sujet de mémoire n'excédant pas 2 000 signes ainsi qu'un CV universitaire à l'adresse : [journeecrulh@gmail.com](mailto:journeecrulh@gmail.com).

La date limite d'envoi des propositions est fixée au dimanche 13 mars 2022 (minuit).

### **Le comité d'organisation**

Lylian ÉTIENNE, doctorant en histoire de l'art contemporain (représentant des doctorants)

Quentin MULLER, doctorant en histoire moderne (représentant des doctorants)

Élise BIDON, doctorante en histoire médiévale (suppléante)

Raphaël TOURTET, doctorant en histoire moderne (suppléant)

Catherine DEUTSCH, professeure de musicologie, marraine de la journée d'étude

Laura KARP LUGO, maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain, marraine de la journée d'étude

---

<sup>17</sup> Gilles Bastin, « Notes sur l'usage des réseaux dans les sciences sociales », in Corinne Bonnet, Véronique Krings, Catherine Valenti (dir.), *Connaître l'Antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 13-27, ici p. 24-25.